



RESIDENCES DE CREATION DEEDIES AUX FORMES CONTEMPORAINES
DES ARTS DE LA RUE, DU CIRQUE ET DE LA MARIONNETTE
DE LA VILLE DE PARIS ET DU PARC DE LA VILLETTE.

APPEL A CANDIDATURES POUR LA PERIODE DE JUILLET A DECEMBRE 2012

La Ville de Paris et le Parc de La Villette ont créé un lieu de résidence dédié aux formes contemporaines des arts du cirque, de la rue et de la marionnette : **Espace Périphérique**, situé sur l'ancien site de l'Ecole Annie Fratellini à Paris.

La Ville de Paris et le Parc de La Villette souhaitent, en développant cet espace de création, améliorer les conditions de travail des compagnies en région parisienne et offrir un lieu à des projets aux formes multiples :

Résidences de production : elles ont vocation à donner naissance à un spectacle.

Résidences laboratoire : elles offrent un espace et un temps de recherche

Au delà d'une simple mise à disposition d'une salle équipée, l'accueil et le soutien de l'Espace Périphérique aux compagnies accueillies peuvent prendre différentes formes qui nécessitent un temps d'expertise pour chacune des demandes.

→ Espace Périphérique est un lieu de rencontres avec d'autres artistes et des professionnels...

→ Espace Périphérique participe aux frais de résidence des compagnies accueillies par le versement d'une somme forfaitaire (n'hésitez pas à contacter l'équipe d'Espace Périphérique pour plus de renseignements sur cette participation).

→ Une équipe est à la disposition des compagnies pour préparer et accompagner la résidence sur des questions techniques et des conseils en matière de production, diffusion.

MODALITES DE RECEPTION DES DOSSIERS

Un dossier est à constituer, **au format PDF**, il comprend :

- Un formulaire type à compléter
- Le budget prévisionnel détaillé de la création

Vous pouvez compléter ce dossier avec des visuels de votre projet si cela vous semble pertinent (pas de vidéos)

Le formulaire de candidature ainsi que les fiches techniques des salles sont téléchargeables sur

www.espaceperipherique.com.

A RENVoyer PAR MAIL, AU FORMAT PDF, AU PLUS TARD LE 29 FEVRIER 2012

→ espaceperipherique@villette.com

Les projets seront examinés **en avril 2012** par deux représentants de la Ville de Paris, deux représentants du Parc de la Villette et trois personnalités qualifiées.

Pour tout renseignement concernant le dossier de candidature et / ou les modalités de résidence

Vous pouvez contacter : Sophie Morin au 01.40.03.72.83

ATTENTION : SEULES SERONT EXAMINEES LES DEMANDES ENVOYEEES AU PLUS TARD LE 29 FEVRIER 2012 AU FORMAT PDF ET CONCERNANT LE 2D SEMESTRE 2012.

UN ACCUSE DE RECEPTION EST ENVOYE A LA RECEPTION DE VOTRE CANDIDATURE.